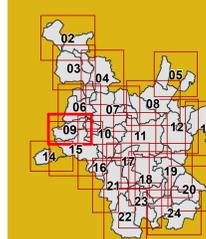




E - ANNEXES

E-2 Bruit



E-2-2 Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Plan E-2-2.09

Cintré / La Chapelle-Thouarault

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Mise à jour n°2 par arrêté du Président de Rennes Métropole du 27/02/2020

Echelle : 1 / 10 000
Février 2020



Éléments de contexte



Limite communale



Parcelle et bâti cadastral

Infrastructures terrestres : secteurs affectés par le bruit

La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur la métropole (par choix de simplification). Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

- Catégorie 1 (largeur : 300m.)
- Catégorie 2 (largeur : 250m.)
- Catégorie 3 (largeur : 100m.)
- Catégorie 4 (largeur : 30m.)
- Catégorie 5 (largeur : 10m.)

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU), déc 2019 ; ©DGFiP (cadastre) 2017
©Rennes Métropole (SIG), données PVIJ, jan 2018 ; ©Ville de Rennes
fond de plan topographique général, déc 2015
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAUH/SPEU), fév 2020
Logiciel SIG : ArcGIS, 10.3.1
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBC48 - EPSG : 3948)

0 250 500 m.

